



TABLE DE CONCERTATION
ABUS AUPRÈS DES AÎNÉS
DE LA MAURICIE

CONFÉRENCE

EN DEUX VOLETS

LA CERTIFICATION DES RÉSIDENCES PRIVÉES

**Vers une nouvelle réglementation visant à assurer la qualité
des services dans les résidences**

Par monsieur Marc Lacour, de l'Agence de Santé et Services sociaux

LE PROCESSUS DU TRAITEMENT DES PLAINTES DANS LES RÉSIDENCES

Par monsieur Denis Grenier, de l'Agence de Santé et Services sociaux,

Et

Madame Isabelle Hardy,

Du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes

MERCREDI LE 21 FÉVRIER À 13H30

À LA SALLE LE CHÂTELAIN

1069 boul. Thibeau (secteur Cap-de-la-Madeleine)

ENTRÉE GRATUITE

UNE INVITATION DE LA TABLE DE CONCERTATION «ABUS AUPRÈS DES AÎNÉS» DE LA MAURICIE

Information et réservation 819-697-3146